

## NOTE AUX CANDIDATS

**Le sujet comprend 5 pages dont la présente note aux candidats.**

Connaissances retenues exprimées au référentiel	Tâches à effectuer	Barème (global)
S. 5. 1. Environnement économique S. 5. 1. 2. L'activité économique de l'entreprise ↳ <i>L'entreprise, son marché</i>	<b>1<sup>ère</sup> partie</b>	10 points
S. 5. 2. Environnement juridique et social S. 5. 2. 3. Le salarié et le droit social ↳ <i>La rupture du contrat de travail</i>	<b>2<sup>ème</sup> partie</b>	10 points
<b>TOTAL</b>		20 points

Vous disposez des documents 1, 2 et 3 ainsi que des annexes 1 et 2 à rendre avec votre copie

<b>Code examen :</b> 5c3 12 14 5c3 11 16 5c3 12 16 5c3 12 17 5c3 12 15	<b>CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE</b> <b>AGENT D'ENTREPOSAGE et de MESSAGERIE</b> <b>VENDEUR MAGASINIER</b> <b>EMPLOYE DE COMMERCE MULTI-SPECIALITES</b> <b>EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE Option A, B &amp; C</b>	<b>Session 2004</b>
<b>EP3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES</b> <b>ACTIVITES PROFESSIONNELLES</b>		
<b>Durée : 0 h 40</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>S U J E T</b>
		<b>S 1/5</b>

## PREMIERE PARTIE

### **ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

Prenez connaissance du document 1 et répondez aux questions de l'annexe 1

#### **DOCUMENT 1 : INTERMARCHÉ MET LA CLE SOUS LA PORTE**

« C'est terminé pour l'activité Intermarché. » Les dirigeants du supermarché aux trois mousquetaires l'ont déjà annoncé à leurs employés : la grande surface n'accueillera plus ses clients dès la fin du mois et cessera toute activité durant l'été. Le site commercial de la zone industrielle des Bas-Prés ne devrait pas mourir pour autant puisque le Bricomarché restera le long de la départementale 92, sans son grand frère.

« L'entité<sup>1</sup> Intermarché n'est plus viable<sup>2</sup> surtout en ce qui concerne le rayon alimentaire », explique Alain B. qui dirige le magasin depuis 1998 avec sa femme Solange. Ouvert en 1984, l'Intermarché subit l'appétit du Leclerc, l'autre enseigne de Montataire, qui se refuse aujourd'hui à tout commentaire. « La répartition du gâteau a changé depuis que le Centre Leclerc s'est agrandi », indique Alain B.

En octobre 2001, le concurrent de l'Intermarché doublait sa surface de vente et, par la même occasion, sa gamme de produits. Aujourd'hui Alain B. doit tirer les conséquences de cette évolution. « Nous sommes devenus un commerce de proximité, hormis le dimanche. Nous drainons une clientèle dans un rayon de quatre ou cinq kilomètres maximum. Les clients sont obligés de prendre leur voiture, et ne viennent plus forcément chez nous. Le Leclerc est mieux placé, il est facile d'y accéder à pied. » [...]

Les dirigeants de l'Intermarché se montrent plutôt optimistes quant au sort de leurs quelque vingt employés. « Nous les aidons activement à retrouver un travail, nous leur proposons notamment des reclassements dans d'autres structures du groupe. » [...]

M. P.

Le Parisien

18/06/03

<sup>1</sup> L'entité : le magasin

<sup>2</sup> Viable : qui peut durer, qui a de l'avenir. Dans le texte le magasin n'a pas d'avenir

Code examen : 503 12 14 503 11 16 503 12 17 503 12 15 503 12 16	C.A.P. Employé de commerce multispécialités Employé de vente spécialisé Agent d'entreposage et de messagerie Vendeur magasinier	EP3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	S.2004	S 2/5
--	--	--	--------	-------

## DEUXIEME PARTIE

### ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

*Alors que Marie Dupont travaillait comme employée libre-service (E.L.S.) dans le supermarché « Au Bon Prix » à Compiègne (Oise), elle vient d'être licenciée pour faute grave: elle a volé des marchandises dans la réserve du magasin pour un montant total de 150 euros environ. Elle décide de contester son licenciement qu'elle trouve abusif.*

Prenez connaissance des documents 2 et 3 et répondez aux questions de l'annexe 2

#### **DOCUMENT 2 : LES DOCUMENTS REMIS AU SALARIE EN CAS DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

Ils sont au nombre de deux :

✧ Le certificat de travail : obligatoire, manuscrit ou dactylographié, il contient les renseignements légaux : la date d'entrée dans l'entreprise, la date de sortie, la nature des emplois successivement occupés et leurs dates respectives, la signature de l'employeur. Il ne doit cependant comporter aucune mention susceptible de nuire au salarié.

✧ Le reçu pour solde de tout compte : Il indique le montant des sommes versées lors du départ et libère l'employeur de toute réclamation ultérieure. Il peut être dénoncé par le salarié dans un délai de deux mois à compter de sa signature.

#### **DOCUMENT 3. Certificat remis à Marie Dupont par son employeur**

SUPERMARCHÉ « AU BON PRIX »

60200 COMPIEGNE

#### **CERTIFICAT DE TRAVAIL**

Nous certifions que Madame Marie Dupont a travaillé dans le supermarché « Au Bon Prix » en qualité d'employée libre-service pendant une dizaine d'années.

C'est une employée sérieuse, ponctuelle mais son manque d'ordre, ses maladroites et erreurs répétées ont été préjudiciables à la bonne marche de son service.

Fait à Compiègne, le 15 Juin 2004

<b>Code examen :</b> 503 A2A4 503 A1A6 503 A2A7 503 A2A5 503 A2A6	<b>C.A.P. Employé de commerce multispécialités</b> Employé de vente spécialisé Agent d'entreposage et de messagerie Vendeur magasinier	<b>EP3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES</b>	<b>S.2004</b>	<b>S 3/5</b>
--	---	---	---------------	--------------

ANNEXE 1

A partir de vos connaissances et en vous aidant du document 1, répondez aux questions suivantes :

1. Cochez la bonne réponse. L'entreprise Intermarché se classe dans le secteur :

- primaire                       secondaire                       tertiaire

Justifiez votre choix :

.....  
 .....

2. Citez un exemple de bien proposé par les magasins Intermarché :

.....

3. Citez un exemple de service proposé par les magasins Intermarché :

.....

4. Précisez deux atouts principaux du Centre Leclerc de Montataire par rapport au magasin Intermarché de la même ville.

▶ .....

.....

▶ .....

.....

5. Indiquez les conséquences de la fermeture du magasin Intermarché de Montataire, pour les salariés.

.....

.....

.....

<p>Code examen :</p> <p>5c3 1214</p> <p>5c3 1116</p> <p>5c3 1217</p> <p>5c3 1215</p> <p>5c3 1216</p>	<p>C.A.P. Employé de commerce multispécialités</p> <p>Employé de vente spécialisé</p> <p>Agent d'entreposage et de messagerie</p> <p>Vendeur magasinier</p>	<p>EP3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES</p>	<p>S.2004</p>	<p>S 4/5</p>
--	---	---	---------------	--------------

ANNEXE 2

1. Indiquez la juridiction compétente qui examinera le litige opposant Marie Dupont à son employeur.

.....

2. La rupture du contrat de travail de Marie Dupont est un licenciement individuel pour faute grave. Citez deux autres raisons qui peuvent être à l'origine de la rupture d'un contrat de travail.

- .....

- .....

3. Le certificat de travail n'est pas conforme à la législation.

Indiquez les irrégularités que vous constatez sur le document 3. (4 éléments de réponse).

- .....

- .....

- .....

- .....

<b>Code examen :</b> Sc3 12 14 Sc3 11 16 Sc3 12 17 Sc3 12 15 Sc3 12 16	<b>C.A.P. Employé de commerce multispécialités</b> Employé de vente spécialisé Agent d'entreposage et de messagerie Vendeur magasinier	<b>EP3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES</b>	<b>S.2004</b>	<b>S 5/5</b>
---	---	---	---------------	--------------